

DIRECTEUR DE COURSE

DOSSIER D'INSCRIPTION & PROGRAMME DE FORMATION INITIALE



Que ce soit au niveau local, national ou international, le directeur de course joue un rôle essentiel dans le maintien de l'intégrité sportive. Son atout majeur ? L'impartialité. Un directeur de course bien informé, qui connaît parfaitement le règlement de son sport, voit ses décisions respectées. Sa présence sur le terrain est indispensable pour faire respecter les règles par tous. Et quand il prend une décision, les compétiteurs apprécient qu'il prenne le temps de l'expliquer.

Le directeur de course s'efforce non seulement de faire respecter les règlements, mais aussi d'aider les compétiteurs à donner le meilleur d'eux-mêmes. Son objectif est de garantir des conditions de jeu équitables pour tous. Sa récompense ? Savoir qu'il contribue au succès de la course, au même titre que les compétiteurs.

Dossier d'inscription à la

Formation De Directeur de Courses

A ISSOIRE (en présentiel)

Du 24 au 28 octobre 2026 à 9H00

Les candidats souhaitant participer à cette formation fédérale initiale doivent remplir ce dossier et le retourner accompagné des documents figurants sur la liste ci-jointe avant le **19 OCTOBRE 2026**, par mail à :

formation.juges@ffstmushing.org

OBJECTIFS

Être à l'aise avec les règles de course et les procédures d'arbitrage, c'est super important ! Ça permet aussi d'accompagner et d'orienter les organisateurs et les compétiteurs pour qu'ils respectent les règles, l'environnement, la santé des compétiteurs et le bien-être animal. En plus, il faut savoir contrôler les matériels et les véhicules, tout en restant impartial et en expliquant clairement le bien-fondé de ses décisions. Un vrai défi, mais aussi une belle opportunité de contribuer à un environnement sûr et équitable pour tout le monde!

Être capable de :

- D'accompagner et orienter les compétiteurs et les organisateurs de courses avant, pendant et après l'évènement dans le respect des règles, de l'environnement, dans le respect de chacun et du bien-être animal,
- De savoir contrôler les matériels des compétiteurs, des chiens et aussi des différents véhicules,
- D'expliquer clairement le bien-fondé des décisions,
- D'appréhender les conflits et tensions, le stress et la pression

DIRECTEUR DE COURSE

DOSSIER D'INSCRIPTION & PROGRAMME DE FORMATION INITIALE



CONTENU DE LA FORMATION

Chaque candidat devra (individuellement) lire les documents internes à la fédération en vigueur au moment de la formation, comme :

- Les statuts,
- Le règlement intérieur,
- Les Règlements d'Organisation des Courses (ROC),
- Les règles de courses,
- Les Règles Techniques et de Sécurité (RTS),
- Les règles annexes aux règles de courses,
- Charte d'engagement du juge / Arbitre FFST

1. Formation théorique :

- a. Explications de certains points sur les différents règlements et autres statuts
 - i. La formation sera réalisée sur des ateliers en relation avec les différentes courses,
 - ii. Des mises en situation concrète sur les courses,
- b. Des formations sur différents sujets comme :
 - i. La mission arbitrale du directeur de course
 - ii. La communication
 - iii. Le bien-être animal
 - iv. Tout autres sujets qui seraient jugés nécessaire aux missions des Directeurs de courses par la Direction Techniques.

2. Formation pratique :

- a. L'assessorat, sur deux manches, en courses sur terre (DRYLAND) sera réalisé lors de la formation
- b. 1 assessorats en courses sur terre (DRYLAND) avec 1 autre juge que celui de la course devra être réalisé
- c. 1 assessorat en course sur neige (SNOWLAND) avec 1 juge formateur
 - i. Sur une course sur deux manches, ou sur deux courses sur une seule manche

PUBLIC CONCERNÉ

La formation est accessible à tous les licenciés de la FFST âgées d'au moins 16 ans.

Pour les juges mineurs ils seront toujours sous la tutelle d'un directeur de course officiel adulte jusqu'à leur majorité.

PRÉREQUIS

Seul prérequis n'est nécessaire à la participation à la formation de Directeur de Courses : Avoir une licence FFST pour la saison 2026/2027

DURÉE DE LA FORMATION :

Environ 10H répartie sur 5 jours

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES

- L'ensemble des règlements et autres statuts (version numérique) à télécharger
- Documents diffusés vidéoprojecteur
- Mise en situation des candidats sur les courses prévues entre le 24 et le 29 octobre 2026,
- Lors des assessorats les candidats seront mis en situation réelle,
- Ainsi que lors du séminaire des juges lors week-end de la FFST.

DIRECTEUR DE COURSE

DOSSIER D'INSCRIPTION & PROGRAMME DE FORMATION INITIALE



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET/OU DE CERTIFICATION

1- Positionnement

Chaque candidat à la formation initial répondra à un questionnaire individuel, initial, en début de session, afin d'évaluer la compréhension et la connaissance des différents documents lu avant le début de la formation. Un questionnaire type QCM en ligne sera réalisé à la fin de la formation théorique le 28 octobre 2026.

2- Evaluation des acquis

A. Partie théorique :

Un questionnaire type QCM en ligne sera réalisé à la fin de la formation théorique le 28 octobre 2026.

- Avoir au moins 75% de bonne réponses au questionnaire
- En cas d'échec : possibilité de refaire une fois le questionnaire le même jour
- En cas de second échec : Entretien avec le responsable de la formation pour la poursuite du cursus.

B. Partie pratique :

Des évaluations seront réalisées par les Directeurs de courses formateurs lors des assessorats réalisés sur les courses Terre et/ou Neige. Celles-ci seront transmises au responsable de la formation des directeurs de courses.

- Avoir au moins 75% à l'évaluation
- En cas d'échec : refaire 1 essorât sur une autre course
- En cas d'échec sur plus de deux courses : Entretien avec le responsable de la formation pour la poursuite du cursus.

C. Examen pratique :

Il sera réalisé lors du séminaire des juges qui se dérouleront lors des rencontres nationales organisées par la FFST, par le responsable de la formation des Directeurs de Courses. Il durera sur l'ensemble du séminaire.

- Avoir au moins 75% à l'évaluation
- Pour une évaluation comprise entre 40% et 74,9% de bonne réponse une seconde évaluation sera réalisée d'un autre séminaire de juge.
- Pour une évaluation inférieure à 39,9% : reprise du cursus au début

D. Examen final :

Il sera réalisé lors d'un des deux championnats de France FFST ou lors de rencontres nationales organisées par la FFST. Cet examen durera 30 minutes environ.

- Avoir au moins 75% à l'évaluation
- Pour une évaluation comprise entre 40% et 74,9% de bonne réponse une seconde évaluation sera réalisée lors des championnats de France FFST suivant ou lors de rencontres nationales organisées par la FFST.
- Pour une évaluation inférieure à 40% : Entretien avec le responsable de la formation pour la poursuite du cursus.

Les candidats qui auront satisfaits au deux examens pratique et théorique seront désigné « élève » juge pour une période d'un an. Ils officieront avec un directeur de courses en tant que juge pendant cette période. Au bout d'un an et après avoir au moins officié sur, au moins, 2 courses et avoir participé au séminaire des juges où ils seront nommés Directeur de Courses officiel. Ils pourront officier sur les courses en tant que directeur de courses.

Les Directeurs de Courses Formateurs sont désignés par le Comité Fédéral sur avis du Responsable de la formation des directeurs de courses.

NOTA : *Passer, afin de valider la formation théorique, dans un délai de 12 mois, la deuxième formation pratiques terre. Ou dans un délai de 18 mois les deux formations pratiques (terre ET neige)*



Les inscriptions seront closes le **19 octobre 2026 à minuit**. Aucun dossier arrivant après cette date ne sera accepté. Tout dossier incomplet fera l'objet d'un refus et votre inscription ne sera pas prise en compte.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le à :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone/Portable :

Mail :

Club d'appartenance :

Spécialité (s) :

N° de licence : *(Joindre la copie).*

Êtes-vous pratiquant dans votre club ? Oui / Non

Êtes-vous bénévole dans votre club ? Oui / Non

Êtes-vous dirigeant ? Oui / Non

Signature :

DIRECTEUR DE COURSE

DOSSIER D'INSCRIPTION & PROGRAMME DE FORMATION INITIALE



Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à votre dossier d'inscription :

ATTENTION : Aucun dossier incomplet ne sera accepté après la date de clôture des inscriptions le 19 octobre 2026 à minuit.

- La fiche d'inscription signée.
- Le règlement de **85€**

Par virement – Indiquer « Formation juge »

(IBAN : FR76 1027 8018 0100 0204 7550 124- BIC : CMCIFR2A)

**Ce tarif inclut les frais d'inscription au 5 jours de formation initiale,
au premier assessorat d'une course sur deux manches en
DRYLAND**

- Une copie de la licence FFST à jour de validité pour la saison 2026/2027.
- Une lettre explicative de vos motivations et précisant votre souhait de faire la formation de juge.

Il est rappelé aux stagiaires d'étudier les documents indiqués au paragraphe « Contenu de la formation » dernière version.